

Guénange

Hôtel de ville : des rénovations à un million et demi d'euros

Les travaux d'amélioration énergétique de l'hôtel de ville et la transformation de la place qui l'entoure sont des priorités de la municipalité. Le dossier est revenu sur la table des élus.

Par **Le Républicain Lorrain** - Hier à 18:22 -



L'aspect de l'hôtel de ville et de la place du même nom va changer. Photo RL

Lors du dernier conseil municipal, de courte durée « grâce à une préparation minutieuse des élus et du personnel communal », comme l'a souligné le maire, Pierre Tacconi, les élus ont approuvé les subventions aux associations culturelles et sociales, pour un montant total de 82 140 €.

Le premier magistrat a ensuite présenté le plan de financement prévisionnel du projet-phare de son mandat. Dans un premier temps, la rénovation complète de l'hôtel de ville, avec la création de nouveaux bureaux dans les logements, et surtout un volet énergétique afin de réaliser des économies de chauffage. Dans un second temps, la requalification complète de la place bordant la mairie, avec la création de trois zones : l'une dédiée aux cérémonies officielles, une autre pour l'animation (marchés, par exemple), et la troisième dans un parc arboré.

L'objectif est de créer une interconnexion entre le quartier République et le reste de la ville.

« Des choix plus structurants existent » selon l'opposition

Les travaux démarreront fin 2022 et s'achèveront au printemps 2024. Le coût total du projet s'élève à environ 1,5 M€, montant pour lequel l'édile espère 75 % de subventions.

« Pour la rénovation de l'hôtel de ville, c'est OK. Mais pour nous, des choix plus structurants existent. Il existe déjà deux places qui ont bien du mal à vivre, pourquoi en créer une troisième ? », a demandé Éric Balland, au nom de l'opposition.

Son groupe a voté contre, comme pour la cession d'un terrain de 11 ares rue de la Commune-de-Paris.

La sécurisation des carrefours, rues du Mont-Cassin et d'Uckange, ont en revanche fait l'unanimité.

Les Trouvères du Tillet : 750 €. Conseil de fabrique : 500 €. Vie et Culture : 840 €. Les Arpèges : 11 600 €. Amicale des donneurs de sang : 450 €. CLCV : 3 000 €. Apsis Émergence : 25 000 €. Soliséniors : 11 000 €. Amicale du personnel communal : 20 000 €. Les 4 Printemps : 7 400 €. Croix Rouge : 700 €. Gerontonord : 200 €. Atav : 600 €. FCPE : 100 €.